

Ille-et-Vilaine Morbihan Economie

Reconversion professionnelle : pari gagnant

Publié le 12/04/2024

1 000 dossiers de "Transition Professionnelle" auxquels s'ajoutent plus de 1 000 autres dossiers "Démission-Reconversion" : en 2023, les Bretons ont été nombreux à se lancer dans une reconversion professionnelle. Que ce soit pour répondre à l'évolution des besoins du marché du travail, pour explorer de nouvelles envies ou pour embrasser un mode de vie différent. Et 88 % sont satisfaits de leurs nouvelles conditions de travail.



Emmanuelle Denoual la vice-présidente (FO) de Transitions Pro Bretagne et Patrick Lescop, président de Transitions Pro Bretagne, représentant du Medef ©DR

Une tendance en hausse

L'association **Transitions Pro Bretagne** (ex-Fongecif Bretagne) a accompagné **2 700 salariés dans leur reconversion professionnelle en 2023**. Un chiffre en hausse de **+17 % par rapport à 2022**. *» Le dispositif se fait de mieux en mieux connaître. Les personnes ont envie de mobilité et les financements augmentent »,* constate **Emmanuelle Denoual** la vice-présidente (FO) de Transitions Pro Bretagne, également conseillère emploi chez France Travail (bassin lorientais). *« Vouloir ou devoir changer de métier est une constante. Pour des raisons de santé, d'usure, pour suivre un conjoint, les salariés ont*

[Aller au contenu](#)

Cette structure paritaire régionale interprofessionnelle, créée en 2020, propose aux salariés du privé un accompagnement financier dans leurs projets de reconversion professionnelle, grâce à ses nombreux dispositifs. Les **18 structures nationales du réseau national des Transitions Pro ont suivi plus 60 000 dossiers de reconversion professionnelle** (soit +7 % en un an).

Transitions Pro Bretagne vient de signer une nouvelle convention d'objectifs et de moyens avec la Dreets (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).

Les profils

Pour **Valérie Rabaey**, directrice de Transitions Pro, « *ce qui frappe, c'est la diversité des profils et des projets. Des salariés de l'agroalimentaire ou du bâtiment qui, pour des questions d'usure, se dirigent vers des professions plus statiques. A contrario, des métiers moins physiques, mais dans lesquels des salariés peuvent se sentir usés intellectuellement, vont se tourner vers des reconversions dans le milieu agricole ou autre. Aussi des envies d'évolution professionnelle avec remise à niveau* ». Patrick Lescop, constate également, particulièrement chez les plus jeunes, la tendance à se dire « *j'ai envie de faire ça* », *il n'y a pas de réel plan de carrière.* »



Valérie Rabaey, directrice de Transitions Pro Bretagne ©DR

Pourquoi les employeurs accompagneraient une reconversion ?

[Aller au contenu](#)

de recrutement, qui peuvent être longues et risquées ».

Lorsque la reconversion est synonyme de départ, « *les employeurs n'ont aucune raison d'aller contre cela*, indique Valérie Rabaey. *Notre rôle est de les renseigner si besoin. L'an passé, sur tous nos dossiers, nous avons seulement dû appeler deux employeurs.* » Faire le choix de l'accompagnement limite également les risques de conflits.

Les dispositifs

En Bretagne :

996 dossiers de Projet de Transition Professionnelle (PTP) pris en charge (+9 % de dossiers acceptés par rapport à 2022)

1 105 dossiers de Démission-Reconversion acceptés (+18 % vs 2022)

169 projets de VAE (Validation des acquis de l'expérience)

375 certificats CléA délivrés (+ 8 % vs 2022)

D'après la synthèse de l'Observatoire des Transitions Professionnelles, éditée en octobre 2023, les salariés bretons ayant bénéficié du dispositif PTP, et ayant conclu leur formation en 2022, sont 93 % à avoir déjà réalisé leur projet ou à poursuivre leur reconversion. 71 % occupent un nouveau poste en lien avec la formation qu'ils ont suivi, dans la grande majorité à temps complet (93 %). Ils sont 99 % à être prêts à recommander la démarche à un proche. 88 % déclarent que leurs conditions de travail se sont améliorées. Les bénéficiaires du dispositif Démission-Reconversion sont quant à eux plus de 94 % à avoir immatriculé leur entreprise.

PUBLIÉ PAR



Suzanne Bruneau [Twitter](#) [LinkedIn](#)

[Voir les articles](#)

◀ **ARTICLE PRÉCÉDENT**
L'IA ET LA TRANSPARENCE

ARTICLE SUIVANT ▶
Multiplast / Groupe Carboman : les orfèvres du composite